



Usufruit succession dernier des vivants

Par laeti

Bonjour

Je suis mariée depuis 2010, j'ai 1 enfant de 8 ans avec mon mari et celui-ci a 2 enfants de 35 et 30 ans d'un précédent mariage.

Nous souhaitons faire l'usufruit de la maison pour tous les 2 au cas où ils nous arrivent quelque chose.

Comment devons nous procéder ?

Quelles sont les démarches à faire?

Cordialement

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50